

HAUTE-VIENNE

UN SENTIER D'INTERPRÉTATION À LIGOURE

Le sentier d'interprétation de Ligoure, réalisé en partenariat avec l'association Limousin nature environnement, a été inauguré hier par le président du conseil départemental. Il est situé sur le domaine du château de Châluçet, un des monuments les plus visités du département. Il a été créé pour permettre aux visiteurs de plus en plus nombreux du site de Châluçet, de s'informer. Tout au long du sentier de sept kilomètres, des panneaux décrivent de manière pédagogique les richesses historiques, patrimoniales et naturelles des lieux. Les dix stations qui composent le parcours permettent d'aborder, avec des données claires et illustrées, les points remarquables du site. Le départ du sentier se fait dès le passage d'une passerelle, dont la construction a débuté il y a deux ans. Elle a été construite au niveau de l'ancien gué à proximité de la confluence avec la Briance. Ce site est inscrit au réseau des espaces naturels sensibles du Département, il est aussi classé en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique. Près de 400.000 euros ont été investis dans le cadre du programme de valorisation du site.

CORRÈZE

L'ÉGLISE ST MARTIAL DE LESTARDS SUR UN TIMBRE POSTE

Le lundi 29 juin, La Poste va émettre, dans la série touristique, un timbre dédié à l'église Saint Martial de Lestards. Il sera en vente en avant première dans la commune au cours d'une grande fête organisée les 26, 27 et 28 juin par le club Philatélique Cartophile Bugeacois autour de l'édifice en toit de chaume. Le timbre poste sera émis à 1,5 million d'exemplaires pour une valeur faciale de 0,68 euros. Un bureau de poste temporaire sera installé dans la salle des fêtes de Lestards les 26 et 27 juin, de 9 heures à 18 heures. Le cachet d'oblitération «Premier jour» qui pourra être apposé attirera de nombreux philatélistes. Le 26, Line Filhon, l'artiste graveur sera présente pour une séance de dédicace. Des souvenirs seront aussi proposés (médaille de la Monnaie de Paris, enveloppes, cartes postales...). Cette année La Poste émet quatre timbres commémoratifs ou touristiques sur le Limousin, en plus de celui sur Lestards. Ils sont dédiés à Martin Nadaud, à la tapisserie d'Aubusson, Suzanne Valadon, Léonard Limosin. L'image de la région sera véhiculée dans toute la France à des milliers d'exemplaires.

CREUSE

Signature agitée du nouveau plan de la ligne Limoges-Guéret

Hier, la région Limousin et SNCF Gares et Connexions signaient une convention 2015-2018 prévoyant des travaux de modernisation des gares. Un moment perturbé par des cheminots creusois, déterminés à sauver l'existant et à récupérer le disparu.

Gérard Vandembroucke, président du Conseil régional et les responsables SNCF ne s'attendaient sûrement pas à un tel accueil en gare de Guéret. Venus découvrir les travaux réalisés, présenter et signer le nouveau plan de modernisation de la ligne Limoges-Guéret, les visiteurs ont été assaillis dès leur sortie du train par une trentaine de cheminots. Les syndicalistes CGT ont réitéré leurs inquiétudes sur plusieurs sujets parmi lesquels le POLT, la ligne Bordeaux-Lyon, la LGV Limoges-Poitiers ou la nouvelle gamme tarifaire.

«Nous voulons conserver les arrêts à La Souterraine sur le POLLT» bondit Philippe Richert. Le président du Conseil Régional assure lui que «la LGV et le POLLT peuvent être complémentaires». Les cheminots n'ont pas été plus convaincus par cet argument que par la nouvelle gamme tarifaire sur le réseau régional des transports (trains et cars régionaux). Celle-ci prévoit depuis peu des billets avec des prix plus bas lorsqu'ils sont achetés sur internet ou via une borne. Si pour Laurent Beaucaire, directeur régional SNCF Mobilités Limousin, c'est une solution «plus simple et rapide», pour les cheminots, c'est un nouveau coup porté aux agents et à



Les cheminots CGT perturbent «l'instant com'»

l'accueil physique. Enfin, les contestataires ont exigé la réouverture de la ligne Bordeaux-Lyon, prévue chaque année mais loin d'être entérinée.

Durant trente bonnes minutes, le président du Conseil régional a tour à tour encaissé les coups, rassuré, dédouané la responsabilité du Conseil régional sur certains points, assuré du travail de l'institution sur d'autres. En somme, «répondu de manière politique» selon Yann Desenfant, cheminot. Et la convention dans tout cela ? Elle a bien été présentée et signée, malgré de nouvelles interruptions volontaires, tantôt orales, tantôt sonores via la sirène des trains venue éteindre temporairement les voix des visiteurs. Le nouveau plan prévoit la modernisation de douze gares ou points d'arrêt (*) sur la région. «Nous travaillerons sur le réaménagement des gares, du hall, de l'enveloppe des bâtisses, des bâtiments voyageurs. Nous refferons la signalétique, ap-

porterons un nouveau mobilier, agirons pour la mise en accessibilité et pour une ouverture vers la ville avec la rénovation des parkings par exemple» dévoile Alice Hannart-Duboscq, directrice de l'agence sud-ouest SNCF Gares et Connexions.

Les travaux devraient démarrer en 2016 et se terminer à l'horizon 2020 pour un montant de 2 millions d'euros, pris en charge par la région. Les gares de Nexon, Saint-Junien et Aixe-sur-Vienne seront les premières réaménagées. Ce nouveau plan doit permettre «une amélioration de la performance de la ligne et la poursuite de la dynamisation du territoire» selon Alice Hannart-Duboscq. De quoi provoquer de nouvelles railleries de protestataires septiques, décidément pas convaincus par ces «belles paroles».

(*) Les gares et points d'arrêts concernés sont : Saint-Junien, Aixe-sur-Vienne, Bussière-Galant, Nexon, Eymoutiers, Saint-Léonard-de-Noblat, Bellac, Le Dorat, Saint-Germain-les-Belles, Magnac-Vicq, Allasac, Ussel.

FAITS DIVERS

BORRÈZE (24) Malaise mortel au volant

Hier, vers 7h30 un homme de 58 ans demeurant à Salignac-Eyvigues circulait sur un chemin au lieu-dit Valeille quand il s'est senti mal. Il s'est arrêté dans le bas-côté et les secours ont été appelés, mais à leur arrivée l'homme était décédé, visiblement d'un malaise cardiaque.

PÉRIGUEUX Elle tombe dans l'Isle et se noie

Lundi, vers 20h, une femme de 57 ans se trouvait sur la voie verte, au niveau de la ferme au Gour-de-l'Arche quand elle est tombée dans la rivière. Son mari a cherché à lui porter secours, mais elle avait disparu sous l'eau. Quand les policiers sont intervenus, ils ont vu un corps flotter au milieu de la rivière. Ils ont alors nagé pour le ramener sur la berge, où le médecin du

Samu a tenté, en vain, de réanimer la femme. Le parquet a demandé une autopsie.

BAR (19) Incendie dans une casse

Hier, vers 11h, un incendie s'est déclaré dans une société de recyclage située au lieu dit La Vigne sur la commune de Bar. Le feu, dégageant une fumée noire visible depuis les Monédières, a pris dans les pneus et s'est propagé aux déchets et à la végétation environnante. Quinze engins et 53 sapeurs-pompiers venant de onze centres de secours ont été nécessaires pour maîtriser les flammes en début d'après-midi. Des étincelles provenant d'une disquette pourraient être à l'origine de ce sinistre accidentel.

FEYTIAT (87) Tentative de cambriolage

Lundi soir vers 22 h 30, un témoin a vu quatre hommes

encagoulés entrer par effraction dans le local de la station-service Élan, avenue Winston-Churchill à Feytiat près de Limoges. L'établissement étant fermé, ce témoin a aussitôt alerté la police. Les policiers sont arrivés sur place et les quatre individus ont pris la fuite en voiture, mais sans le coffre-fort qu'ils avaient descélé.

A20 Il roulait à 183 km/h

Samedi, un automobiliste a été arrêté en fin de matinée sur l'A20. Il circulait à 183 km/h. Il n'a pu repartir au volant de sa voiture. En ce qui concerne les contrôles, la gendarmerie a relevé au cours de la fin de semaine 116 infractions dont 43 vitesses donnant lieu à 6 rétentions du permis de conduite et 5 conduites sous l'emprise de l'alcool ayant donné lieu à 4 rétentions de permis. Les véhicules «radars mobiles» ont relevé 128 infractions à la vitesse.

INDRE

SOIXANTE-DIX CONTRE LA RÉFORME DES COLLÈGES

La manifestation castelroussine lancée à l'appel du SNES-FSU et de la CGT Educ'action a réuni hier quelque 70 enseignants et autres personnes venues les soutenir. Une faible mobilisation qui ne témoigne pas, assurent ceux qui ont fait le déplacement, du mécontentement que provoque la réforme dans les collèges.

« Nos collègues sont très remontés, nombreux ont fait grève mais ne sont pas forcément venus manifester », explique Cécile Buchet, secrétaire départemental du SNES-FSU. D'après le rectorat, le pourcentage de grévistes ne dépassait pas 21,85 % mais il serait plus élevé en réalité, selon le syndicat.

Les manifestants se sont retrouvés place de la République à Châteauroux vers 10 h 30. Après une halte rue Grande devant la direction départementale des services de l'Éducation nationale, le cortège est allé jusqu'à la préfecture place de la Victoire et des Alliés où une motion a été déposée. Les enseignants expliquent notamment que dans les faits l'enseignement de l'allemand a disparu dans certains établissements ruraux.

DORDOGNE

LES MAUVAIS CALCULS ÉDUCATIFS

Pas loin de 170 professeurs ont participé à la manifestation organisée par une intersyndicale Snes-Fsu, Snep-Fsu, Snetaa-Fo, Sfnolc-Fo, Snudi Fo et Cgt-éducation, et la mobilisation dans les collèges était parfois très forte, frôlant les 90 %, quand dans d'autres établissements comptabilisaient à peine 20 % de grévistes. Plusieurs points soulèvent la colère des enseignants, à commencer par une attaque en règle contre l'apprentissage des langues. « Cette réforme est une remise en cause des sections bilingues et européennes » dénonce Béatrice Sarnac, Force ouvrière éducation. Car elle prévoit leur suppression, en annonçant en échange la mise en place de la langue vivante 2 (Lv2) dès la cinquième, contre la quatrième aujourd'hui. « Mais elle omet de dire qu'elle passe les horaires de cette Lv2 de 3 h à 2 h 30 en quatrième et troisième ». Pour les syndicalistes, le but est clair: « ça permettrait de récupérer 1 200 postes qui pourraient être affectés ailleurs ». Cette réforme ferait perdre au collégien 500 heures d'enseignement disciplinaire sur ses quatre ans de cursus. Pour compenser, on trouverait les fameuses activités interdisciplinaires.